

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 19 AVRIL 2016 A 20 H 15

Présents à la séance : 22

L'An Deux Mil Seize, le **19 AVRIL A 20 H 15**

Extrait affiché le :
20 avril 2016

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT
Benoît, Maire.

3^{ème} séance 2016

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALERIO
Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, M. CHMIDLIN Stéphane,
M. SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme BOULANGER Annie, Mme LAVAL
Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle,
Mme FLICKER Gisèle, Mme PANO-WENTZEL Marylène, M. ROMARY Fabrice,
Mme ANDRÉ Sophie, M. GILET Dominique, M. BAUDONNEL David, M.
JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel,
Mme BENOIT Marie-Hélène, Conseillers Municipaux.

Objet : Subvention exceptionnelle au
Lycée Louis GEISLER.

Absents excusés : Mme DEMAIZIERE Chantal,
M. CHARDIN Denis, M. FOUCAL Olivier.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme VINCENT Marie	à	Mme BOULANGER Annie
M. TARDIEU François	à	M. PIERRAT Benoît
Mme DUPONT Virginie	à	M. ROMARY Fabrice
M. DEMENGE Abel	à	Mme FLICKER Gisèle

N° 40/2016

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'attribution d'une
subvention exceptionnelle de 1 153 € au Lycée Louis GEISLER pour l'organisation du 29 mai au 03 juin
2016 d'un projet pédagogique permettant à 20 élèves de terminale BAC PRO de mettre en pratique leurs
apprentissages en participant à la rénovation de bungalows du camping « Le Soleil Levant » à SANTA
MARIA POGGIO en Haute Corse tout en leur permettant de prendre pour la première fois l'avion et de
découvrir pour la première fois la Corse.

Le Conseil Municipal en délibère et, à l'unanimité de ses membres
présents et représentés,

Vote cette subvention qui sera imputée sur l'article 6574, fonction 22 du
budget communal 2016.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,